

LE JOURNAL de Roubaix - Courcoing

ABONNEMENTS

Trois mois 3 fr. 50 Six mois 6 fr. 50 Un an 12 fr. 50

REDACTION ET ADMINISTRATION ROUBAIX, Grande-Rue, 83 et Rue Desarmont, 12. COURCOING

ANNONCES A ROUBAIX, 33, Grande-Rue. A COURCOING, 12, Rue Desarmont. A LILLE, 27, Rue de Flandre.

BULLETIN DU JOUR UN RECIDIVISTE

Le Journal de Roubaix a publié lundi dernier, un article fort intéressant sur le projet de la suppression des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques...

Et le Journal de Roubaix ajoutait excellemment : « Ne serait-il pas temps d'émanciper les communes et de faire une plus large part à la liberté municipale ? »

Peut-être que si, alors, le Journal de Roubaix avait joint sa voix à celle autorisée de nos amis politiques...

C'est Jules Guesde qui, le 26 novembre, dans un discours qu'il a prononcé...

Voilà, d'ailleurs, le texte même du contre-projet défendu par notre ami :

Art. 1er. — Les communes devaient, dans le délai d'une année à partir de la promulgation de la présente loi, avoir aboli toutes les taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques...

Une seule chose — oh ! bien petite, — tenait notre satisfaction : c'est qu'à propos des octrois et du référendum communal, comme récemment à propos du minimum des salaires dans les adjudications publiques...

INFORMATIONS INTERIEUR

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Paris, 14 décembre. Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure...

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE Paris, 14 décembre. Le bruit court que M. Pelléan, directeur général des douanes, serait désigné pour le poste de gouverneur de la Banque de France...

LES OBSÈQUES A PARIS DE M. REMPLER Paris, 14 décembre. Les obsèques de M. Rempier ont eu lieu, ce matin, à six heures.

Le défilé était conduit par MM. Jean et Paul Rempier, fils du défunt ; par son beau-père, M. Vayssam, sénateur du Nord, et par M. Charles Vayssam.

A propos d'un Rapport

Quoi qu'on en ait dit, je ne suis pour rien dans l'indiscrétion qui a fait connaître au public une bonne partie de mon rapport à la commission d'enquête sur les dossiers du Panama...

Pendant des mois, j'ai gardé dans ma serviette ou sur la table de mon cabinet de travail des documents probants de toute nature, dont je n'ai soufflé mot...

Un double condamnation à mort Alger, 14 décembre. La cour d'assises a, dans sa séance d'hier, condamné à mort deux indigènes convaincus d'assassinat.

CONGRÈS ANNUEL DES OUVRIERS Nîmes, 14 décembre. Dans sa dernière assemblée, la Bourse du Travail de Nîmes a émis un vœu tendant à accorder un congé de douze jours par an aux ouvriers et employés de chantiers, ateliers, magasins, etc.

UN OUVRIER GRAVEMENT BLESSÉ Paris, 14 décembre. Un accident dramatique a marqué la dernière représentation de la ménagerie Pizon, à la fête de la place d'Italie.

RETOUR DES CONDAMNÉS LÉGER ET JAMET Marseille, 14 décembre. Sur la dénonciation d'Émile Laroche, avaient été condamnés à la cour d'assises de la Seine aux travaux forcés à perpétuité, vicaires d'arriver à Mar-éille, venant de Nouméa et ont pris le train pour Paris.

ETRANGER

LE MOUVEMENT SOCIALISTE EN BELGIQUE Bruxelles, 14 décembre. Le prochain Congrès agricole du Parti ouvrier belge se tiendra dimanche 19 décembre, à Warehem.

LA GRÈVE DES MECANIENS ANGLAIS Londres, 14 décembre. C'est hier soir que s'est terminé le vote des mécaniciens.

L'ODYSSÉE D'UN AMBASSADEUR TERC Berlin, 14 décembre. On n'a pas oublié les aventures de Ghaleb bey ambassadeur de Turquie à Berlin, qui, se voyant plus d'appartenance de son gouvernement...

LA CONDAMNATION DU DOCTEUR ADLER Vienne, 14 décembre. Notre ami le docteur Adler, rédacteur en chef de la Arbeiterzeitung de Vienne, organe central du parti socialiste autrichien, a été condamné sous l'inculpation d'injure à l'adresse de l'ex-ministre Baedert, à 14 jours de prison et un jour de jeûne.

MYSTÉRIEUX AFFAIRE EN ESPAGNE Saragosse, 14 décembre. A quelques kilomètres de Saragosse, on a découvert un homme déguisé en femme, les mains et les pieds liés. Conduit à Saragosse par les gendarmes, il a déclaré être employé au chemin de fer de Saragosse à Barcelone et être venu dans le train de nuit que le général Veyler.

UNE BOMBE DEVANT UN THEATRE DE PRAGUE Prague, 14 décembre. On a trouvé, pendant la représentation au théâtre national allemand, suspendu au bouton de la porte de sortie de ce théâtre, un engin fabriqué à l'aide d'une boîte en fer-blanc remplie de poudre et munie d'une mèche allumée. La mèche a été éteinte.

UN DINA D'EXPERTS, la bombe aurait pu passer des débris importants. Des mesures très rigoureuses sont prises en vue de la surveillance à exercer dans les deux théâtres allemands de Prague.

LE PARLEMENT CHAMBRE DES DÉPUTÉS AVANT LA SÉANCE

La discussion du Budget des Beaux-Arts va continuer aujourd'hui. Le citoyen Couston doit déposer une proposition tendant à obliger les sociétés de crédit, les maisons de banque, etc., à faire placer leurs recouvrements par deux caissons de recettes, l'un en fer, l'autre en bois...

Les familles des réservistes Les citoyens Ernest Roche, Coutant, Sembat, etc., ont déposé l'amendement suivant au projet du budget de 1898 :

Primes à la culture du lin La commission du budget a émis son avis relativement à la culture du lin et du chanvre.

Les droits sur les chicorées MM. Weil-Mallevé, Dupuz et Sigot-Mallevé ont déposé une proposition de loi élevant les droits de douanes sur les chicorées.

Commission du budget get a informé la commission du budget qu'une somme de 1,200,000 fr. venait d'être découverte comme disponible, au budget de la guerre.

Commission du Panama M. Constant a été entendu aujourd'hui par la commission de l'Intérieur sur le projet de loi relatif à la détermination des chemins de fer du Sud de la France.

Le manifeste de Zola M. Emile Zola poursuivant sa campagne en faveur de Dreyfus, fait un appel à la jeunesse des Ecoles, qui ne manifeste aucune sympathie pour le condamné.

LES DOCUMENTS SECRETS L'Intransigeant continue la publication de renseignements sur les prétendus documents secrets qui seraient en sa possession.

Le dossier A est celui que tout le monde connaît désormais, depuis que tous les journaux en ont publié de larges extraits.

Le dossier B est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier C est celui que tout le monde connaît désormais, depuis que tous les journaux en ont publié de larges extraits.

Le dossier D est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier E est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier F est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier G est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier H est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier I est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier J est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier K est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier L est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier M est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier N est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier O est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier P est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier Q est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier R est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier S est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

LE MANIFESTE DE ZOLA

M. Emile Zola poursuivant sa campagne en faveur de Dreyfus, fait un appel à la jeunesse des Ecoles, qui ne manifeste aucune sympathie pour le condamné.

LES DOCUMENTS SECRETS L'Intransigeant continue la publication de renseignements sur les prétendus documents secrets qui seraient en sa possession.

Le dossier A est celui que tout le monde connaît désormais, depuis que tous les journaux en ont publié de larges extraits.

Le dossier B est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier C est celui que tout le monde connaît désormais, depuis que tous les journaux en ont publié de larges extraits.

Le dossier D est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier E est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier F est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier G est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier H est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier I est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier J est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier K est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier L est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier M est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier N est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

LE MANIFESTE DE ZOLA

M. Emile Zola poursuivant sa campagne en faveur de Dreyfus, fait un appel à la jeunesse des Ecoles, qui ne manifeste aucune sympathie pour le condamné.

LES DOCUMENTS SECRETS L'Intransigeant continue la publication de renseignements sur les prétendus documents secrets qui seraient en sa possession.

Le dossier A est celui que tout le monde connaît désormais, depuis que tous les journaux en ont publié de larges extraits.

Le dossier B est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier C est celui que tout le monde connaît désormais, depuis que tous les journaux en ont publié de larges extraits.

Le dossier D est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier E est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier F est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier G est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier H est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier I est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier J est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier K est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier L est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier M est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.

Le dossier N est le dossier secret, divisé en deux parties : A et B.